

# Via Domitia Collectif Occitanie

## Assemblée Générale

Narbo-Via, 11 décembre 2025

19 Présents, 27 procurations (46 adhérents présents ou représentés) pour un effectif total de 84. Les statuts ne prévoient pas de quorum.

### « Rapport moral »

Jean-Claude Martinez souhaite la bienvenue, présente succinctement le programme du forum de l'après-midi, et rappelle les motivations et principes du projet (à développer...).

### « Rapport financier »

Michèle Texier expose la situation comptable au 31/12/2024, à savoir, pour les cotisations d'adhésion, 68 individuelles à 10€, 13 associations à 20€ et 3 entreprises à 100€, plus un don de 10€, soit un total de recettes de 1250€.

JCM ajoute que pendant ce temps, l'association n'a dépensé que 100 euros...

L'asso a adhéré à la plateforme Helloasso, ce qui devrait faciliter le travail de secrétariat et trésorerie.

### « Rapport d'activité, présentes et futures »

JCM annonce que de nombreuses nouvelles personnes ont rejoint l'asso. Par exemple, Guy Carigny qui travaille sur la construction du site Internet, et nous le présente ainsi :

- Recours à la plateforme « tout-en-un » de la société LWS, 100% française (domicile et serveur)
- Adresse : <https://www.viadomitia-occitanie.fr>
- 25 adresses de messagerie en [@viadomitia-occitanie.fr](mailto:@viadomitia-occitanie.fr)
- adresse officielle : [contact@viadomitia-occitanie.fr](mailto:contact@viadomitia-occitanie.fr)
- le site est traduit automatiquement dans plusieurs langues par Google, y compris en latin et en catalan (et en occitan ?).

Question : Pourquoi « Occitanie », et pas « pays Catalan » ?

En réponse, JCM et Agnès Senicourt rappellent l'historique de l'association originelle Via Domitia, depuis les années 80 (Philippe Lamour, et Alain Peyre auteur du logo), jusqu'à la rupture avec le dernier président, et la constitution de la nouvelle asso, avec le complément « collectif Occitanie » pour se démarquer du précédent intitulé (VD Languedoc-Roussillon). Ce serait trop compliqué de changer encore l'intitulé de l'asso, déposé à la préfecture et sur tous les documents, mais l'équipe des PO peut rajouter sur ses documents de communication la mention « et Pays catalan »...

Question : Qui est « propriétaire » du logo ?

Nous sommes « propriétaires » du logo modifié (« collectif Occitanie »).

Question : Opportun de le déposer à l'INPI au nom de l'association actuelle ?

Question : Pourquoi pas l'extension « .org » et non « .fr », qui signe un organisme à but non-lucratif, et non limité à la France ? Mais « .fr » est moins cher...

Question : Un site doit vivre, être mis à jour, qui va l'administrer, qui va répondre aux demandes de contact, etc. ?

Pour commencer, Guy Carigny et Philippe Cézard.

JCM présente les chantiers réalisés, en cours, et projetés :

- la charte graphique.
- les contacts pris ou à prendre avec les villes pour un futur réseau VIAE (Voies et itinéraires antiques euroméditerranéens) : Menton, Château-Roussillon, Nîmes, Narbonne, Carthagène, Gérone, Tarragone, etc.
- le projet de structuration en quatre équipes départementales, avec un délégué départemental et des référents : archéologique, technique et associatif.
- le projet de rencontre à la mi-juin 2026, avec les élus de l'ensemble des collectivités, à organiser avec l'agglo du Grand Narbonne.
- le projet de périple à vélo entre les 19 et 25 septembre 2026, entre Beaucaire et Panissars, sur 7 jours, 14 demi-étapes, accueil par les musées... Référent : Joël Brich.
- la création d'une instance scientifique, pour valider les contenus qui seront reproduits sur les documents et supports de communication, la signalétique.

Philippe Barjaud s'inquiète pour notre pyramide des âges vieillissante, et suggère de se faire connaître de l'Université Paul Valéry - Montpellier III, masters « Histoire de la Méditerranée antique » et « Archéologie des gaules romaines et de la méditerranée occidentale », ainsi que de l'antenne régionale de l'APHG (Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie de l'Enseignement Public). Il est aussi fait mention de l'ARELAM (Association pour la recherche et l'enseignement des langues anciennes de l'académie de Montpellier), ainsi que d'un enseignant à l'Université Perpignan Via Domitia, coordinateur des RAN (Rencontres d'archéologie de la Narbonnaise).

*Question d'André Nicoleau, qui pratique la randonnée à moto et milite pour la conservation et l'ouverture des chemins ruraux, et s'inquiète de la notion de « sécurisation » qui pourrait conduire à une forme d'exclusion.*

Agnès Senicourt et JCM le rassurent en précisant qu'il n'est question que d'assurer la sécurité des piétons et cyclistes, notamment vis-à-vis du trafic routier, et non de restreindre les usages des chemins empruntés par la Via Domitia, le plus souvent utilisés par les riverains, agriculteurs, etc..

## **Le Conseil d'administration**

Élu pour deux ans en 2024, il n'est donc pas renouvelable, mais il peut être complété par deux personnes.

Se présentent et sont élus, Joël Brich, et Isabelle Roussy au nom de l'association ICE Via domitia

Également, Brigitte Pierre se propose comme personne associée au CA élargi.

**Tous les rapports et désignations sont approuvés à l'unanimité.**